

**« La culture du chanvre textile dans le Briançonnais »**

## Présentation sommaire

Depuis des millénaires, la culture du chanvre textile se pratique sur de nombreux continents. Cette plante dioïque, très simple à cultiver, se caractérise par ses épaisses et longues tiges supplantées d'amples feuilles qui permettent à l'homme de nombreux usages.

Dans les environs de la ville de Briançon, la culture du chanvre s'est développée à partir du 14<sup>e</sup> siècle. Dans cette région montagneuse, les habitants devaient faire preuve d'une autonomie notoire, quand le manque de voies de communication limitait les déplacements des personnes et les échanges de biens. La culture du chanvre s'est ainsi fortement accrue et ses utilisations multipliées : les briançonnais fabriquaient des vêtements, des draps, des toiles, des cordes, voire même des matériaux de construction grâce à cette plante. Jusqu'alors limité à un usage artisanal ou familial, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, des usines se sont implantées dans et aux alentours de Briançon. Une combinaison d'éléments a fait peu à peu s'amoindrir les cultures de chanvre dans la région. Puis, au cours du 20<sup>e</sup> siècle, cette pratique s'est éteinte de façon plus exhaustive.

Sujette à disparaître, la culture du chanvre possède de nombreuses qualités écologiques, et bien que cette plante soit encore cultivée dans d'autres régions de France ou du monde, les briançonnais avaient développés, au fil des siècles, des techniques de culture, de transformation des fibres et de tissage remarquables.



FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Présentation sommaire .....	1
I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT.....	3
1. Nom de l'élément.....	3
2. Type d'élément selon la classification Unesco.....	3
3. Communauté(s), groupe(s) associé(s) à l'élément.....	3
4. Localisation physique de l'élément .....	4
5. Description de l'élément .....	4
<i>La mise en culture du chanvre dans le Briançonnais</i> .....	4
<i>La récolte du chanvre</i> .....	4
<i>De la tige de chanvre aux fibres</i> .....	5
<i>De la fibre de chanvre au fil</i> .....	5
<i>La technique de fabrication des cordes</i> .....	6
<i>Le chanvre dans la construction</i> .....	6
II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT .....	6
III. HISTORIQUE .....	7
1. Repères historiques.....	7
2. Les récits liés à la pratique et à la tradition .....	8
IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE .....	9
1. Viabilité de l'élément .....	9
2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s) .....	10
V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS .....	10
VI. LIENS AVEC L'ENVIRONNEMENT, L'ÉCOLOGIE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE .....	10
VII. Bibliographie .....	11
VIII. Données techniques .....	12

### **I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT**

#### 1. Nom de l'élément

La culture du chanvre textile dans le Briançonnais.

#### 2. Type d'élément selon la classification Unesco

Indiquez le ou les domaines de l'élément :

- connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

#### 3. Communauté(s), groupe(s) associé(s) à l'élément

Les plus anciennes sources justifiant de la culture du chanvre dans la région du Briançonnais datent du 14<sup>e</sup> siècle. Jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, nombres de familles

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

et d'artisans ont utilisé cette plante pour diverses fabrications textiles. D'une pratique très courante, la culture du chanvre pour la fabrication textile s'est peu à peu éteinte : aujourd'hui, il ne reste que très peu de personnes capables de faire perdurer les savoirs et savoir-faire qui y sont liés.

La Société Géologique et Minière du Briançonnais (SGMB) a établi un travail de synthèse de cette technique. Jean-Yves Montalais a reconstruit la pratique de la culture du chanvre et de la fabrication textile, et il contribue activement à la reproduction et transmission.

### 4. Localisation physique de l'élément

La fabrication du chanvre textile se pratiquait jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle dans plusieurs communes aux environs et dans la ville Briançon, localisée dans les Hautes-Alpes, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Différents centres de fabrication du chanvre textile ont existé en France : l'Aube (produisant du chanvre sur cinq mille hectares), la Bretagne, la Vallée de la Loire, mais aussi par exemple le Périgord. Plus généralement, cette pratique était connue dans l'Est de l'Europe, ou encore en Italie. Toutefois le nombre de centres actifs s'est réduit considérablement depuis l'après-guerre et l'industrialisation.

De 1996 jusqu'en 2012, le « Jardin des canaux de Puy Saint Pierre », situé au-dessus du hameau des Queyrelles, a représenté un lieu de découverte, démonstration et transmission de cette pratique. Il comprenait un espace dédié à la culture du chanvre, un « naïs » (pour le rouissage du chanvre) et un « gour » (pour le stockage de l'eau du canal qui alimentait le jardin).

### 5. Description de l'élément

Le chanvre est une plante à floraison annuelle appartenant à la famille des *Cannabaceae*. Une fibre est extraite de la tige de la plante, et est employée pour la confection de différents textiles.

#### *La mise en culture du chanvre dans le Briançonnais*

Les zones de plantation du chanvre ont toujours été les mêmes dans la région du Briançonnais. Les graines provenant des récoltes des années antérieures, étaient semées à une certaine distance les unes des autres pour obtenir des tiges épaisses, et inversement, elles étaient rapprochées lorsque les paysans désiraient réduire l'apparition de mauvaises herbes.

L'eau, acheminée par les canaux du Briançonnais, permettait d'irriguer ces cultures durant le mois d'août. Le temps de pousse était d'environ quatre mois.

#### *La récolte du chanvre*

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Les paysans se devaient d'arracher les tiges du chanvre. À la fin du mois d'août, les tiges courtes étaient récoltées, alors que les plus grandes étaient récupérées en septembre.

Un regroupement d'une vingtaine de tiges, nommé un « massoun », était ensuite réalisé. Les tiges étaient ici liées avec de la paille de seigle. Les « bouirels » étaient à leur tour des regroupements de plusieurs massouns.

Les tiges ainsi organisées étaient placées en séchage dans une zone ensoleillée, avant que les paysans ne les couchent au sol pour en récupérer les graines. Pour ce faire, les tiges étaient alors peignées ou fouettées sur un draps ou directement sur le sol.

### *De la tige de chanvre aux fibres*

Les massouns étaient entreposés dans des trous remplis d'eau de source, les « naïs ». Cette opération, le « rouissage », permettait aux fibres de se séparer entre elles. Il fallait alors que les bouirels restent imbiber d'eau : les paysans se servaient tout simplement de bouts de bois qu'ils apposaient sur les bouirels. Lorsque l'eau manquait dans le naï, une fine couche de mousse, la « nito » se formait sur les tiges : les paysans ajoutaient alors de l'eau dans le naï.

Dans la région du Briançonnais, on laissait les tiges dans les naïs environ quarante jours. Différents signes indiquaient, durant le mois de janvier, qu'il fallait retirer les bouirels des naïs : les tiges s'entre-ouvraient, et les feuilles s'en détachaient. Les paysans devaient alors récupérer les tiges dans l'eau : l'odeur que dégageaient les plantes rendait cette tâche pénible. Après une élimination des eaux superficielles dans la neige, les massouns étaient ramenés dans les villages, afin d'effectuer un second séchage.

On nommait « teillage », le geste qui consistait en la séparation des fibres. Durant des veillées, les teillages s'effectuaient manuellement, en brisant la tige à son pied. Le morceau de tige restante, appelé « chandilloun », était divisé en sections de dix centimètres chacune. L'extrémité des chandillouns était recouverte de soufre afin que celle-ci puisse servir d'allumette.

Le « coustouloiro », un plot creusé servant à poser les tiges, permettait aux paysans de donner des coups sur celles-ci, à l'aide d'un maillet en bois. En malaxant les tiges, les fibres qui les composaient apparaissaient enfin. Les paysans regroupaient ensuite les fibres : ces regroupements s'appelaient des « duas ».

Le « bregon », une broie, permettait d'ouvrir les fibres.

Enfin une opération de peignage était effectuée, elle permettait de supprimer des fibres les derniers amas des tiges (les « chènovottes ») et de les répartir selon leur taille. Les peignes, appelés des « sérans », étaient conçus avec des clous fixés dans la tôle.

Les fibres les moins longues, étaient appelées « étoupes », quand les « ristous » étaient les fibres les plus longues. Pour ces dernières, les briançonnais renouvelaient cette opération de peignage.

### *De la fibre de chanvre au fil*

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Pour obtenir du fil à partir des fibres, les briançonnais enroulaient entre elles plusieurs fibres. Lors de cette opération, il était également nécessaire d'étirer les fibres. Au départ, cette étape était effectuée manuellement, puis, l'apparition du fuseau a remplacé ce travail.

Le chanvre ne permet pas un tissage facile car les fibres sont très lisses. La machine à tisser est composée d'un cadre en bois dans lequel des tiges fabriquées en chêne sont fixées sur les deux extrémités horizontales. Les fils sont suspendus à la première tige, et sont passés au dessus puis en dessous d'une autre tige de chêne.

### *La technique de fabrication des cordes*

Dans la région du Briançonnais, le chanvre était majoritairement utilisé pour fabriquer des cordes.

Une machine à corder est animée par rotations inversées. Elle est constituée de trois entités :

1. A une extrémité, une planche comportait quatre attaches rotatives sur lesquelles étaient fixés des fils de chanvre.
2. Ces fils étaient ensuite reliés à un « toupin », permettant de les positionner et d'effectuer le « toronage » en réunissant les fils en un seul groupement.
3. La corde en formation était alors attachée à une dernière extrémité composée d'une manivelle, qui était apposée sur un socle fabriqué en pierre de leste.

Dans la région du Briançonnais, trois personnes devaient être mobilisées pour l'utilisation de cette machine.

Tout comme la laine issue de l'élevage local, le chanvre était utilisé par les paysans locaux pour fabriquer des vêtements, des draps ou encore des sacs. Mais, dans l'ensemble, ce sont des cordes qui étaient fabriquées et utilisées ensuite par les agriculteurs.

### *Le chanvre dans la construction*

La chènevotte était autrefois utilisée pour ses qualités absorbantes : on s'en servait notamment comme matériel de litière animale. Aussi, lorsque des particules de chènevottes sont mélangées à un liant, on obtient un matériel très intéressant pour la construction. Il faut, pour contrer l'effet absorbant des chènevottes, un liant qui lui, absorbe peu l'eau : la chaux aérienne possède ces qualités. Comme résultat, les briançonnais obtenaient un matériau léger, isolant, possédant un meilleur taux de réverbération acoustique et pouvant facilement se déformer. Les fibres possèdent également ces qualités, notamment celles attendant à l'isolation et la légèreté lorsqu'on fabrique de la « laine de chanvre ».

## **II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT**

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

De nos jours, très peu de briançonnais connaissent encore les techniques de transformation et de fabrication du chanvre textile. La SGMB a établi un document synthétisant les techniques de fabrication, réédité en 2008, et s'intitulant « Le chanvre textile en Briançonnais ». Cette association organise aussi, depuis 2009, la « Journée des savoir-faire oubliés » qui est destinée aux écoliers et leurs familles, aux briançonnais, et aux touristes. Jean-Yves Montalais est l'une des seules personnes garantes de la transmission des techniques anciennes liées à cette plante. Il a lui-même repris la culture du chanvre : après avoir acheté des graines de *Sativa Fédora* à la Fédération nationale des cultivateurs de chanvre, il a entretenu ses cultures durant plusieurs années. Son but était ainsi de pouvoir communiquer autour de cette pratique qui était auparavant exercée par son grand-père et son oncle. Jean-Yves Montalais s'est particulièrement attaché à étudier et reproduire les méthodes des anciens : pour élever la plante, la transformer, effectuer le battage pour récupérer les graines, avant de procéder à l'opération de rouissage.

La société « Chanvribloc », à la Mure, développe depuis quelques années une brique de chanvre et de chaux. La filasse de chanvre, qui est en fait du bois de chanvre, peut être introduite aux matériaux de construction, notamment pour l'isolation.

De fait, la transmission de ce savoir-faire, si élaboré et très pratiqué dans la région du Briançonnais jusqu'au début du siècle dernier, est aujourd'hui menacée. Les mœurs et les effets de la modernité ont peu à peu conduit les habitants du Briançonnais à abandonner sa pratique en s'orientant vers d'autres activités.

### III. HISTORIQUE

#### 1. Repères historiques

La culture du chanvre est une pratique ancienne. En France, le chanvre était usuellement utilisé dans la fabrication textile au Moyen-âge : les vêtements, draperies et toiles étaient par exemple confectionnés grâce aux fibres textiles obtenues de ces cultures.

Au 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècle, le tissage et le filage du chanvre et de la laine étaient des techniques connues par les habitants du Briançonnais. La vie économique de la région s'avérant restreinte, les paysans avaient la nécessité de concevoir leurs propres vêtements. Dans les milieux plus aisés, le problème était similaire car les routes et autres voies de communication ne permettaient pas de se déplacer facilement. L'exportation n'était par conséquent pas plus développée que l'importation. Les températures hivernales ne permettant pas un travail dans les champs, ont aussi favorisé le développement d'activités pouvant se dérouler à l'intérieur, comme la fabrication du chanvre textile. Dans les familles, les hommes manœuvraient le métier à tisser, quand les femmes filaient. Ces artisans étaient présents dans tous les villages du Briançonnais. Au 18<sup>e</sup> siècle, les briançonnais étaient spécialisés dans la confection de draps et la ville de Briançon était d'ailleurs réputée pour ses marchés.

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

L'industrie, et le développement des routes, ont conféré une véritable manne économique aux briançonnais. Les matières premières se trouvaient sur place, et la main d'œuvre de la région était peu chère. En 1827, la première usine textile fut construite à La Salle. La fabrique Charbonnel comprenait alors plus de soixante métiers à tisser et près de deux-cent trente ouvriers. Au milieu du siècle, une dizaine d'autres établissements de ce type ouvrirent dans la région.

Puis, les grandes firmes françaises prirent l'ascendant sur ces petites usines et les artisans locaux. En plus de cela, une certaine incapacité d'adaptation à la modernité peut être remarquée ; en 1914, les artisans du chanvre du Briançonnais avaient presque tous disparus. Durant l'après-guerre, la situation ne s'est guère arrangée : nombres d'habitants de la régions migraient vers des zones plus urbanisées.

Dans l'agriculture, les nombreuses qualités du chanvre ont conduit à une importante culture jusqu'au 20e siècle où les lois anti-drogue l'ont fortement limitée. Le prix du chanvre cultivé dans les pays étrangers (Argentine, Australie, etc.) accéléra le phénomène d'abandon de cette culture et de ses usages textiles en France.

De nos jours, les cordes aussi sont en grande majorité remplacées par des cordes en fibres synthétiques puisque certaines propriétés ne peuvent être assurées par les fibres naturelles. :

2. Les cordes en polypropylène ont la qualité de flotter sur l'eau.
3. Les cordes en nylon offre une certaine élasticité.
4. Les cordes en acier sont logiquement plus rigides.

Par conséquent, l'usage des cordes en fibres naturelles a été restreint.

### 2. Les récits liés à la pratique et à la tradition

Jean-Yves Montalais, expert de la culture du chanvre, précise les fondements techniques pour cultiver cette plante actuellement. Ces pratiques sont celles des anciens, qu'il a étudié et cherché à reproduire le plus fidèlement possible.

Il choisi d'abord un terrain ameubli, qu'il remue avec une « grelinette ». Cet outil est une fourche bêche à deux manches permettant d'ameublir la terre sans la retourner. Il y ajoute ensuite de la fumure, qui est un fumier de vache apporté par un cultivateur local. Comme la plante est sensible au gel, Jean-Yves Montalais met ses plantes en culture mi-mai. Il dépose ses graines en sillons espacés de 10 à 15 centimètres, afin de favoriser l'arrosage par aspersion, dont l'eau des canaux d'irrigation locaux. Au départ, il est nécessaire d'éliminer les mauvaises herbes (telles que le liseron, l'amarante, les chardons, le trèfle) germant autour des cultures, mais au début du mois de juillet, la plante peut atteindre jusqu'à deux mètres de hauteur. Jean-Yves Montalais s'accorde aux conditions météorologiques pour arroser ses plantes, mais il estime qu'effectuer un arrosage tous les dix jours est suffisant. Les écarts de températures liés à l'altitude sont très importants. Enfin, mi-septembre, les plantes portent leurs fleurs. L'arrachage est décrit comme très physique, les racines étant



## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

multiples et l'odeur pénible. Selon que la plante est assez sèche pour être travaillée ou non, une étape d'environ quinze jours permet de les rendre assez sèches. Puis, les tiges sont battues sur une bâche ou contre un mur, pour en extraire les graines. L'utilisation d'une machine à battre (un van) est nécessaire car il est difficile de retirer la peau des graines (le tégument). Jean-Yves Montalais coupe ensuite les feuilles, avant de mettre en fagots (en « massoun ») sa récolte. Par la suite, il procède au rouissage en eau de source, et comme ses ancêtres, dispose des pierres sur le massoun afin que celui-ci reste immergé. La durée du rouissage est de quinze à vingt jours, et Jean-Yves Montalais souligne qu'une odeur « pestilentielle » se dégage alors. Un naï a été mis à la disposition de Jean-Yves Montalais, à proximité d'un torrent, ce qui permet de laver le chanvre après le rouissage. Pour le séchage, il expose sur des supports en bois les plantes de chanvre. Cela dure entre 15 et 20 jours ; tout dépend de l'eau et il est important de vérifier l'avancée du rouissage, car si le chanvre est trop roui le fil est plus fragile et les étapes suivantes deviennent plus difficiles. Vient l'opération du teillage, qu'il effectue également sur une broie ou sur un brégon. Le bois qui est alors récupéré (appelé chènevotte) servait pour la litière des animaux ou pour alimenter les poêles. Enfin, arrive l'étape du peignage, qui doit être effectuée avec trois peignes différents pour obtenir un fil de bonne qualité : cette étape est décrite comme pénible là aussi.

### **IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE**

#### **1. Viabilité de l'élément**

La culture du chanvre textile ne représentant plus une source de revenu importante, sa pratique est très fortement menacée dans le Briançonnais. À l'heure actuelle, les dernières personnes capables de transmettre ce savoir-faire appartiennent à une génération dont les parents pratiquaient ce métier. Logiquement, les techniques acquises au fil des siècles risquent de s'éteindre. Qui plus est, le Briançonnais est une région très montagneuse, et les habitants avaient développés des techniques toutes particulières en comparaison à la culture du chanvre dans d'autres régions. Les surfaces cultivables sont aujourd'hui insuffisantes, si bien que les seules fermes encore existantes survivent grâce à différentes subventions. La superficie cultivée a été réduite fortement et les parcelles restantes sont aujourd'hui inexploitées.

Or, grâce aux nombreux avantages écologiques, il serait bénéfique de reprendre la culture du chanvre aujourd'hui. Fabriquer des cordes avec du chanvre empêche d'abord l'utilisation d'énergies fossile quand les textiles en chanvre sont décrits comme plus résistants. Le chanvre n'ayant besoin d'aucun ajout de pesticide tout en produisant de la matière à engrais, sa culture serait, de fait, indéniablement utile.

D'autres produits peuvent être confectionnés, tel que des huiles et des cosmétiques à partir des graines de chanvre, par exemple.

## **FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL**

### **2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)**

La SGMB a publié un rapport rédigé par Raymond Lestournelle sur le chanvre textile ; il comporte une quinzaine de pages et de nombreuses illustrations. Le site internet de la SGMB indique également les activités organisées autour de la culture du chanvre textile dans le Briançonnais :

3. Les « Journées des savoir-faire oubliés » sont organisées depuis 2009 et accueillent différents ateliers : plâtre, chaux, chanvre textile, etc.
4. L'opération « Fours en fête » s'est déroulée régulièrement entre 2003 et 2010 sur l'espace fours de Villard St Pancrace. Des fours traditionnels étaient mis à feu à cette occasion et des animations autour de la forge, du chanvre textile et d'autres métiers, étaient organisées.
  - Le Jardin des canaux de Puy St Pierre a été créé en 1996, grâce à un partenariat entre la SGMB, la Fondation de France, la commune de Puy St Pierre et le Conseil Régional. Il a été géré depuis 2002 par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Haute Durance, mais il est en friche depuis 2012 pour des raisons budgétaires. Ce jardin comprenait des carrés de culture du chanvre, des panneaux présentant les différentes activités agricoles, un naï, et un gour.

## **V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS**

La SGMB, présidée par Raymond Lestournelle, a fourni la réédition du document cité en bibliographie.

Jean-Yves Montalais, qui demeure le seul cultivateur traditionnel de chanvre dans le Briançonnais, a partagé ses connaissances et son expérience pour la rédaction de cette fiche.

La fiche a été lue et validée par Jean-Yves Montalais.

## **VI. LIENS AVEC L'ENVIRONNEMENT, L'ÉCOLOGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le chanvre possède de grandes qualités écologiques connues depuis des siècles :

- S'il est cultivé depuis plusieurs millénaires, c'est parce qu'il pousse naturellement. Il s'agit d'une plante très résistante aux maladies, qui ne nécessite pas d'interventions phytosanitaires (fongicides, insecticides, etc.) durant son cycle de croissance.

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- Vu que le chanvre croît très rapidement après la récolte, il empêche naturellement aux mauvaises herbes de se développer. La croissance de ces dernières est aussi limitée par la capacité du chanvre de résister à la sécheresse, en allant chercher l'eau dont il a besoin, très en profondeur.
- Le fait que cette plante soit psychotrope éloigne les insectes, quand la dureté de sa tige dissuade les rongeurs.
- Sa croissance rapide permet aux agriculteurs d'avoir un grand rendement sur une petite surface et d'utiliser les champs pour d'autres cultures.
- Les feuilles de chanvre constituent à elles seules un engrais.
- La qualité du système racinaire du chanvre ameublisse le sol en profondeur et mène à une amélioration de sa composition.
- La plante peut être utilisée pour divers procédés (ex. fabrication textile, matériaux de construction) pour lesquels chaque partie est exploitable. En plus de la fibre pour la fabrication d'un tissu naturel et renouvelable, le bois intérieur (chênevotte) sert de paillage en horticulture, de litière pour les animaux, et dans l'éco-construction (enduits chaux-chanvre, dalle de béton de chanvre). La graine ou chènevis trouve son emploi dans l'alimentation animale, quand la graine bio est consommée dans l'alimentation humaine sous forme d'huile ou en farine. Le chanvre ne produit donc pas de déchets, et permet une exploitation multi-filière de la totalité de la récolte.
- Un hectare de chanvre peut capturer 10 tonnes de CO<sub>2</sub> par an. Après le chanvre, seuls les rendements du blé sont meilleurs.

## VII. Bibliographie

Houdayer H. (2001), « Cannabis ou la métaphore du lien », *Psychotropes*, vol. 7, p. 35-52.

Lestournelle R. (réédition 2008), *Le chanvre textile en Briançonnais*, Société Géologique et Minière du Briançonnais.

Veyret-Verner G. (1939), « L'industrie textile dans le département des Hautes-Alpes », *Revue de géographie alpine*, tome 27, n° 3, p. 625-646.

<http://www.initiativechanvre.com/>

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

### **VIII. Données techniques**

Dates et lieu(x) de l'enquête : Juillet 2015, Villard St-Pancrace

Date de la fiche d'inventaire : Septembre 2015

Nom des auteurs de la fiche : Léa Butez, Etienne Capron, Francesca Cominelli

Photographies : Salvo Manzone, Léa Butez